

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2024

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Actif		
Actif courant		
Placements – position acheteur (actifs financiers non dérivés) (notes 2 et 3)	508 041 \$	512 220 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	7 901	15 758
Marge	43 202	93 139
Intérêts à recevoir	45	398
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	279	168
Montant à recevoir à l'émission de parts	10	377
Actifs dérivés	17 850	22 652
Total de l'actif	577 328	644 712
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	–	168
Montant à payer au rachat de parts	316	2 297
Passifs dérivés	28 699	21 702
Total du passif	29 015	24 167
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	548 313 \$	620 545 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série A	31 530 \$	37 704 \$
Série F	18 519 \$	24 063 \$
Série S	– \$	– \$
Série O	498 264 \$	558 778 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 6)		
Série A	10,01 \$	9,05 \$
Série F	10,41 \$	9,31 \$
Série S	9,37 \$	8,78 \$
Série O	10,70 \$	9,49 \$

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 5 octobre 2018 (la date de création).

	Date de début des activités
Série A	9 octobre 2018
Série F	22 octobre 2018
Série S	22 octobre 2018
Série O	22 octobre 2018

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	28 726 \$	40 992 \$
Revenu de dividendes	60	1 176
Profit (perte) sur dérivés	26 983	(28 749)
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(58 581)	(21 127)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	1 222	(7 803)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	73 510	(2 616)
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	71 920	(18 127)
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	988	3 922
Revenu tiré du prêt de titres ±	—	8
	988	3 930
Charges (note 7)		
Frais de gestion ±±	800	1 170
Frais d'administration fixes ±±±	90	146
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	—	—
Coûts de transaction ±±±±	889	3 378
Retenues d'impôt (note 8)	8	283
	1 787	4 977
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	—	—
	1 787	4 977
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	71 121	(19 174)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (à l'exclusion des distributions)		
Série A	3 748 \$	(1 766) \$
Série F	2 483 \$	(1 293) \$
Série S	— \$	— \$
Série O	64 890 \$	(16 115) \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par série		
Série A	3 577	4 950
Série F	2 082	4 594
Série S	—	—
Série O	50 632	88 379
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Série A	1,04 \$	(0,36) \$
Série F	1,19 \$	(0,27) \$
Série S	0,59 \$	(0,57) \$
Série O	1,28 \$	(0,19) \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2m)

	31 août 2024		31 août 2023	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	— \$	—	12 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	—	—	—	—
Retenues d'impôt	—	—	(1)	(8,3)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	—	—	(3)	(25,0)
Revenu tiré du prêt de titres	— \$	—	8 \$	66,7

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 7)

Série	Frais
Série A	1,70 %
Série F	0,70 %
Série S	0,70 %
Série O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 7)

Série	Frais
Série A	0,15 %
Série F	0,15 %
Série S	0,15 %
Série O	s. o.

±±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 9 et 10)

	2024	2023
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	164	2 243
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	157	2 211
Payé à CIBC World Markets Corp.	—	—
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	—	—
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	—	—

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de série A		Parts de série F		Parts de série S		Parts de série O	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	3 748 \$	(1 766) \$	2 483 \$	(1 293) \$	– \$	– \$	64 890 \$	(16 115) \$
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	2 645	5 581	4 294	8 335	–	–	30 104	65 856
Montant payé au rachat de parts	(12 567)	(21 071)	(12 321)	(51 214)	–	–	(155 508)	(890 577)
	(9 922)	(15 490)	(8 027)	(42 879)	–	–	(125 404)	(824 721)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(6 174)	(17 256)	(5 544)	(44 172)	–	–	(60 514)	(840 836)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	37 704	54 960	24 063	68 235	–	–	558 778	1 399 614
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	31 530 \$	37 704 \$	18 519 \$	24 063 \$	– \$	– \$	498 264 \$	558 778 \$
Parts rachetables émises et en circulation (note 6)								
Aux 31 août 2024 et 2023								
Solde au début de la période	4 167	5 845	2 584	7 129	–	–	58 904	144 858
Parts rachetables émises	274	606	421	883	–	–	2 870	6 903
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–
	4 441	6 451	3 005	8 012	–	–	61 774	151 761
Parts rachetables rachetées	(1 292)	(2 284)	(1 227)	(5 428)	–	–	(15 245)	(92 857)
Solde à la fin de la période	3 149	4 167	1 778	2 584	–	–	46 529	58 904

Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 8)

En décembre 2023, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2033 à 2043
48 507	128 382

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023 (note 1)

	31 août 2024	31 août 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	71 121 \$	(19 174) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(988)	(3 922)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	58 581	21 127
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(73 510)	2 616
Achat de placements	(3 886 627)	(8 753 277)
Produits de la vente de placements	3 917 255	9 624 014
Marge	49 937	44 854
Intérêts à recevoir	353	3 347
	136 122	919 585
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	37 410	79 830
Montant payé au rachat de parts	(182 377)	(966 876)
	(144 967)	(887 046)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(8 845)	32 539
Perte (profit) de change sur la trésorerie	988	3 922
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	15 758	(20 703)
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	7 901 \$	15 758 \$
Intérêts reçus	29 079 \$	44 339 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	55 \$	1 176 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024

Titre	Nombre de parts	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net			
FONDS D'INVESTISSEMENT CANADIENS							
Fonds mondial neutre au marché CC&L II, série F	8	—	—				
TOTAL DES FONDS D'INVESTISSEMENT CANADIENS		—	—	0,0 %			
TOTAL DES FONDS D'INVESTISSEMENT		—	—	0,0 %			
Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net			
ACTIONS INTERNATIONALES							
États-Unis							
Macquarie Bank Limited, London Branch – Index-Linked Note – The Macquarie 7x Leveraged Dynamic Carry Bull / Bear Commodities Spread Index	120 000	16 444	16 642				
		16 444	16 642	3,0 %			
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		16 444	16 642	3,0 %			
TOTAL DES ACTIONS		16 444	16 642	3,0 %			
Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
Brésil							
République fédérative du Brésil	0,00 %	2027/07/01	coupon zéro, BRL	6 400 000	1 143	1 113	
					1 143	1 113	0,2 %
Indonésie							
République d'Indonésie	7,00 %	2027/05/15	série FR59, IDR	11 500 000 000	1 008	1 018	
					1 008	1 018	0,2 %
¹⁰ Pérou (note 11)							
République du Pérou	7,30 %	2033/08/12	PEN	18 303 000	6 926	6 997	
					6 926	6 997	1,3 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					9 077	9 128	1,7 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					9 077	9 128	1,7 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					25 521	25 770	4,7 %
PLACEMENTS À COURT TERME (note 12)							
Banner Trust	4,86 %	2024/09/11	billet à escompte	13 500 000	13 339	13 482	
Banner Trust	5,09 %	2024/09/25	billet à escompte	7 000 000	6 861	6 977	
Banner Trust	4,84 %	2024/10/09	billet à escompte	6 300 000	6 230	6 269	
Banner Trust	5,19 %	2024/10/23	billet à escompte	1 000 000	975	993	
Banner Trust	5,15 %	2024/11/13	billet à escompte	7 500 000	7 307	7 425	
Bay Street Funding Trust	5,03 %	2024/09/03	billet à escompte	2 000 000	1 975	1 999	
Bay Street Funding Trust	5,16 %	2024/11/06	billet à escompte	2 600 000	2 535	2 576	
Bay Street Funding Trust	4,86 %	2024/11/14	billet à escompte	2 500 000	2 451	2 476	
Bay Street Funding Trust	4,49 %	2025/02/06	billet à escompte	9 800 000	9 585	9 614	
Bay Street Funding Trust	4,45 %	2025/02/19	billet à escompte	13 400 000	13 113	13 127	
Canadian Master Trust	5,19 %	2024/10/17	billet à escompte	10 000 000	9 747	9 936	
Central 1 Credit Union	4,66 %	2024/10/15	billet à escompte	8 000 000	7 908	7 956	
Clarity Trust	5,21 %	2024/10/08	billet à escompte	500 000	487	497	
Clarity Trust	5,09 %	2024/11/26	billet à escompte	5 725 000	5 585	5 658	
Enbridge Gas Inc.	4,67 %	2024/09/13	billet à escompte	9 000 000	8 971	8 986	
Enbridge Pipelines Inc.	4,53 %	2024/09/20	billet à escompte	7 000 000	6 982	6 984	
Fusion Trust	4,87 %	2024/11/07	série A, billet à escompte	2 400 000	2 360	2 379	
Fusion Trust	4,89 %	2024/12/10	série A, billet à escompte	6 200 000	6 052	6 119	
Fusion Trust	4,85 %	2024/12/11	série A, billet à escompte	11 000 000	10 739	10 856	
Honda Canada Finance Inc.	5,16 %	2024/09/17	billet à escompte	2 000 000	1 950	1 990	
Hydro One Inc.	4,56 %	2024/10/17	billet à escompte	14 800 000	14 647	14 716	
Inter Pipeline (Corridor) Inc.	5,17 %	2024/09/03	billet à escompte	4 775 000	4 714	4 774	
Inter Pipeline (Corridor) Inc.	4,51 %	2024/11/14	billet à escompte	3 000 000	2 966	2 973	
Inter Pipeline (Corridor) Inc.	4,42 %	2024/11/27	billet à escompte	7 500 000	7 418	7 422	
King Street Funding Trust	4,85 %	2024/10/08	billet à escompte	24 000 000	23 717	23 884	
King Street Funding Trust	4,60 %	2024/11/08	billet à escompte	4 500 000	4 399	4 459	
King Street Funding Trust	4,71 %	2024/11/26	billet à escompte	5 000 000	4 922	4 945	
King Street Funding Trust	4,49 %	2025/02/06	billet à escompte	2 500 000	2 445	2 453	
Lakeshore Trust	5,15 %	2024/10/03	billet à escompte	13 000 000	12 709	12 942	
Lakeshore Trust	5,23 %	2024/10/16	billet à escompte	2 000 000	1 949	1 987	
Lakeshore Trust	5,18 %	2024/10/22	billet à escompte	3 000 000	2 925	2 979	
Lakeshore Trust	4,79 %	2024/10/23	billet à escompte	12 550 000	12 401	12 466	
Lakeshore Trust	5,11 %	2024/10/24	billet à escompte	2 000 000	1 958	1 986	
Merit Trust	4,86 %	2024/09/25	billet à escompte de premier rang	15 300 000	15 103	15 252	
Merit Trust	4,50 %	2024/11/29	billet à escompte de premier rang	11 000 000	10 877	10 881	
Merit Trust	4,86 %	2025/01/09	billet à escompte de premier rang	2 525 000	2 465	2 482	
North West Redwater Partnership	4,66 %	2024/09/05	billet à escompte	2 500 000	2 491	2 499	
North West Redwater Partnership	4,66 %	2024/09/06	billet à escompte	3 000 000	2 989	2 998	
North West Redwater Partnership	4,63 %	2024/09/17	billet à escompte	15 000 000	14 947	14 970	
Plaza Trust	5,11 %	2024/09/20	billet à escompte	19 500 000	19 105	19 449	
Plaza Trust	3,82 %	2024/09/24	billet à escompte	15 000 000	14 638	14 952	
Plaza Trust	5,11 %	2024/11/25	billet à escompte	8 000 000	7 804	7 907	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2024 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Prime Trust	5,11 %	2024/10/18	billet à escompte	3 200 000	3 125	3 179	
Pure Grove Funding	3,41 %	2024/09/04	billet à escompte	20 150 000	19 663	20 141	
Pure Grove Funding	4,86 %	2025/01/07	billet à escompte	5 500 000	5 367	5 409	
Pure Grove Funding	4,86 %	2025/01/09	billet à escompte	14 500 000	14 154	14 255	
Pure Grove Funding	4,43 %	2025/02/25	billet à escompte	2 000 000	1 957	1 958	
Reliant Trust	4,86 %	2024/09/11	billet à escompte	3 000 000	2 964	2 996	
Reliant Trust	5,18 %	2024/09/23	billet à escompte	2 500 000	2 447	2 492	
Ridge Trust	4,80 %	2024/11/19	billet à escompte	4 200 000	4 132	4 157	
Ridge Trust	4,62 %	2025/01/16	billet à escompte	14 500 000	14 197	14 254	
Storm King Funding Trust	5,21 %	2024/09/24	billet à escompte	4 500 000	4 383	4 486	
Storm King Funding Trust	4,87 %	2024/10/24	billet à escompte	10 200 000	10 040	10 129	
Storm King Funding Trust	4,87 %	2025/01/14	billet à escompte	23 900 000	23 320	23 481	
Sumitomo Mitsui Banking Corp. of Canada	4,59 %	2024/10/25	billet à escompte	17 000 000	16 806	16 886	
Sumitomo Mitsui Banking Corp. of Canada	4,50 %	2024/11/04	billet à escompte	7 500 000	7 418	7 442	
Sumitomo Mitsui Banking Corp. of Canada	4,29 %	2025/01/21	billet à escompte	1 750 000	1 719	1 721	
Zeus Receivables Trust	4,86 %	2024/09/11	billet à escompte de premier rang	3 500 000	3 458	3 495	
Zeus Receivables Trust	4,84 %	2024/10/09	billet à escompte de premier rang	3 300 000	3 263	3 284	
Zeus Receivables Trust	5,09 %	2024/10/15	billet à escompte de premier rang	23 000 000	22 532	22 861	
Zeus Receivables Trust	5,11 %	2024/10/18	billet à escompte de premier rang	1 000 000	980	994	
Zeus Receivables Trust	5,15 %	2024/11/13	billet à escompte de premier rang	3 000 000	2 923	2 970	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					477 589	482 271	88,0 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(30)		
TOTAL DES PLACEMENTS					503 080	508 041	92,7 %
¹⁻⁹ Marge (note 11)						43 202	7,9 %
Actifs dérivés						17 850	3,3 %
Passifs dérivés						(28 699)	(5,3) %
Autres actifs, moins les passifs						7 919	1,4 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						548 313	100,0 %

¹⁻¹⁰ Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – options

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produits (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Options de vente position acheteur						
Indice S&P 500	2024/09/21	5 175,00 USD \$	10	1 000	208	7
Indice S&P 500	2024/09/21	4 400,00 USD \$	4	400	5	1
Indice S&P 500	2024/09/21	5 470,00 USD \$	2	200	29	5
Indice S&P 500	2024/09/21	4 630,00 USD \$	27	2 700	45	7
Indice S&P 500	2024/09/21	4 650,00 USD \$	20	2 000	22	6
Indice S&P 500	2024/10/19	4 725,00 USD	8	800	13	8
Indice S&P 500	2024/10/19	4 740,00 USD \$	3	300	5	3
Indice S&P 500	2024/10/19	4 525,00 USD	24	2 400	40	17
Indice S&P 500	2024/10/19	4 500,00 USD	4	400	5	3
Indice S&P 500	2024/11/16	4 560,00 USD	24	2 400	46	38
Indice S&P 500	2024/11/16	4 250,00 USD \$	3	300	4	3
Indice S&P 500	2024/12/21	4 625,00 USD	1	100	32	3
Indice S&P 500	2024/12/21	4 800,00 USD	19	1 900	487	73
Indice S&P 500	2024/12/21	5 500,00 USD \$	12	1 200	278	162
					1 219	336
Options d'achat position acheteur						
Indice Chicago Board Options Exchange SPX Volatility	2024/09/19	19,00 USD	95	9 500	19	8
Indice Chicago Board Options Exchange SPX Volatility	2024/10/17	21,00 USD	99	9 900	22	18
Indice Chicago Board Options Exchange SPX Volatility	2024/11/21	22,00 USD	74	7 400	19	16
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	2024/10/19	100,00 USD	450	45 000	98	52
Indice S&P 500	2024/11/16	6 150,00 USD \$	16	1 600	18	16
Indice S&P 500	2024/09/21	6 000,00 USD \$	18	1 800	15	1
Indice S&P 500	2024/10/19	6 100,00 USD \$	16	1 600	18	4
Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	2024/10/26	109,50 USD	160	160 000	179	162
					388	277
Total – position acheteur					1 607	613
Options de vente position vendeur						
Adobe Inc.	2024/10/19	505,00 USD \$	(6)	(600)	(8)	(6)
Air Products and Chemicals Inc.	2024/09/21	230,00 USD	(14)	(1 400)	(5)	–
American Express Co.	2024/10/19	230,00 USD	(15)	(1 500)	(8)	(3)
Amphenol Corp., catégorie A	2024/10/19	62,50 USD	(54)	(5 400)	(7)	(6)
Applied Materials Inc.	2024/10/19	185,00 USD	(17)	(1 700)	(9)	(14)
BlackRock Inc.	2024/10/19	810,00 USD \$	(4)	(400)	(5)	(2)
Booking Holdings Inc.	2024/09/21	3 650,00 USD	(1)	(100)	(7)	(2)
Carrier Global Corp.	2024/09/21	62,50 USD	(55)	(5 500)	(9)	(1)
Costco Wholesale Corp.	2024/09/21	800,00 USD \$	(4)	(400)	(5)	–
CrowdStrike Holdings Inc., catégorie A	2024/09/21	230,00 USD	(13)	(1 300)	(17)	(1)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produits (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Danaher Corp.	2024/10/19	250,00 USD	(13)	(1 300)	(4)	(4)
FedEx Corp.	2024/10/19	260,00 USD	(12)	(1 200)	(6)	(4)
GE Vernova Inc.	2024/10/19	160,00 USD	(19)	(1 900)	(9)	(3)
General Motors Co.	2024/09/21	44,00 USD \$	(77)	(7 700)	(6)	(1)
HCA Healthcare Inc.	2024/09/21	295,00 USD	(11)	(1 100)	(7)	(2)
Hilton Worldwide Holdings Inc.	2024/10/19	200,00 USD	(16)	(1 600)	(4)	(3)
Honeywell International Inc.	2024/10/19	190,00 USD	(18)	(1 800)	(4)	(2)
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	2024/09/21	98,00 USD	(417)	(41 700)	(69)	(124)
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	2024/10/19	97,00 USD	(300)	(30 000)	(60)	(83)
Johnson Controls International PLC	2024/10/19	65,00 USD	(52)	(5 200)	(4)	(3)
KLA Corp.	2024/10/19	730,00 USD \$	(4)	(400)	(8)	(8)
Lennar Corp.	2024/10/19	160,00 USD	(20)	(2 000)	(7)	(5)
Marsh & McLennan Cos. Inc.	2024/09/21	210,00 USD	(17)	(1 700)	(4)	–
Microchip Technology Inc.	2024/09/21	80,00 USD	(41)	(4 100)	(8)	(11)
NextEra Energy Inc.	2024/09/21	67,50 USD	(51)	(5 100)	(8)	(1)
NVIDIA Corp.	2024/09/21	104,00 USD	(30)	(3 000)	(15)	(3)
Oracle Corp.	2024/10/19	125,00 USD	(26)	(2 600)	(7)	(6)
Qualcomm Inc.	2024/09/21	170,00 USD	(19)	(1 900)	(9)	(10)
Regeneron Pharmaceuticals Inc.	2024/09/21	990,00 USD	(3)	(300)	(6)	–
Indice S&P 500	2024/11/16	5 320,00 USD \$	(8)	(800)	(69)	(54)
Indice S&P 500	2024/11/16	5 280,00 USD \$	(3)	(300)	(23)	(18)
Indice S&P 500	2024/09/21	5 275,00 USD \$	(9)	(900)	(70)	(9)
Indice S&P 500	2024/09/21	5 100,00 USD \$	(4)	(400)	(83)	(2)
Indice S&P 500	2024/09/21	5 200,00 USD	(4)	(400)	(24)	(3)
Indice S&P 500	2024/12/21	4 300,00 USD	(16)	(1 600)	(196)	(32)
Indice S&P 500	2024/10/19	5 280,00 USD \$	(8)	(800)	(61)	(27)
Indice S&P 500	2024/10/19	5 325,00 USD	(4)	(400)	(27)	(15)
Texas Instruments Inc.	2024/09/21	185,00 USD	(18)	(1 800)	(6)	–
Trane Technologies PLC	2024/09/21	310,00 USD	(11)	(1 100)	(8)	(1)
Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	2024/10/26	108,75 USD	(80)	(80 000)	(58)	(53)
Vertex Pharmaceuticals Inc.	2024/10/19	460,00 USD	(7)	(700)	(6)	(3)
					(956)	(525)
Options d'achat position vendeur						
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	2024/10/19	110,00 USD	(450)	(45 000)	(11)	(6)
Indice S&P 500	2024/09/07	5 675,00 USD \$	(16)	(1 600)	(83)	(46)
Indice S&P 500	2024/11/16	5 850,00 USD \$	(8)	(800)	(61)	(64)
Indice S&P 500	2024/09/21	5 730,00 USD \$	(9)	(900)	(52)	(33)
Indice S&P 500	2024/12/21	5 400,00 USD	(16)	(1 600)	(219)	(852)
Indice S&P 500	2024/10/19	5 775,00 USD \$	(8)	(800)	(71)	(51)
Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	2024/10/26	112,00 USD	(160)	(160 000)	(38)	(29)
					(535)	(1 081)
Total – position vendeur					(1 491)	(1 606)
Actifs et passifs dérivés – options					116	(993)

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 12)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
16 664 623	Contrats à terme de trois mois sur le taux CORRA	décembre 2025	69	CAD	96,61	16 737 675	73
17 022 528	Taux Euribor à 3 mois	septembre 2025	47	EUR	97,25	17 111 798	89
16 487 504	SOFR à 3 mois	décembre 2025	51	USD	95,96	16 619 809	132
16 974 811	SONIA à 3 mois	décembre 2025	40	GBP	95,91	17 030 562	56
17 162 134	Acceptations bancaires de 90 jours	septembre 2025	19	AUD	99,03	17 182 692	21
5 432 249	Obligation du Trésor de l'Australie à 10 ans	septembre 2024	52	AUD	114,53	5 529 442	97
1 537 511	Contrats E-mini sur l'indice Consumer Discretionary Select Sector	septembre 2024	6	USD	1 901,47	1 530 257	(7)
1 603 607	Contrats E-mini sur l'indice Materials Select Sector	septembre 2024	12	USD	991,61	1 619 606	16
1 606 240	Contrats E-Mini sur indice NASDAQ-100	septembre 2024	3	USD	19 864,70	1 586 696	(20)
1 617 685	Contrats E-mini sur l'indice S&P Communication Services Select Sector	septembre 2024	11	USD	436,50	1 693 844	76
1 821 349	Contrats E-mini sur l'indice Technology Select Sector	septembre 2024	6	USD	2 252,50	1 799 113	(22)
12 583 237	Euro BTP	décembre 2024	71	EUR	118,97	12 567 372	(16)
22 079 236	Euro-BUND	décembre 2024	111	EUR	133,53	22 058 470	(21)
10 430 340	Obligation du gouvernement du Canada à cinq ans	décembre 2024	91	CAD	114,62	10 375 820	(55)
11 566 972	Indice Taiwan FTSE	septembre 2024	115	USD	1 865,88	11 581 637	15
11 634 067	Indice KOSPI 200	septembre 2024	129	KRW	357,59	11 803 653	170
351 284	Obligation d'État position longue	décembre 2024	2	GBP	99,24	349 372	(2)
13 540 705	Indice Kuala Lumpur Composite de Malaisie	septembre 2024	533	MYR	1 629,68	13 888 192	347
12 435 642	Indice Mini S&P/MIB d'Italie	septembre 2024	253	EUR	32 995,23	12 986 196	552
12 775 547	Indice Nifty 50	septembre 2024	188	USD	25 212,42	12 866 543	91
11 999 619	Nikkei 225	septembre 2024	46	USD	38 713,51	12 093 070	93
4 696 160	Indice S&P/TSX 60	septembre 2024	18	CAD	1 304,49	5 046 840	351
6 286 794	Obligation du gouvernement du Canada à 2 ans	décembre 2024	60	CAD	104,78	6 274 200	(13)
33 607 022	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2024	210	USD	118,75	33 235 576	(371)
7 281 795	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	décembre 2024	26	USD	103,91	7 272 214	(10)
27 406 804	Contrats E-Mini sur indice S&P 500 des États-Unis	septembre 2024	73	USD	5 571,71	27 846 020	439
(11 321 431)	Obligation du gouvernement du Japon Mini à 10 ans	septembre 2024	(86)	JPY	142,81	(11 475 628)	(154)
(1 647 502)	Contrat E-mini sur indice S&P Real Estate Select Sector	septembre 2024	(24)	USD	203,75	(1 724 722)	(77)
(7 446 108)	Euro-BOBL	décembre 2024	(42)	EUR	119,01	(7 442 980)	3

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
(12 724 207)	Euro-BONO	septembre 2024	(68)	EUR	125,61	(12 670 489)	54
(16 476 235)	Obligation à 30 ans Euro-BUXL	décembre 2024	(82)	EUR	134,88	(16 446 918)	29
(42 421 797)	Euro-SCHATZ	décembre 2024	(267)	EUR	106,66	(42 419 808)	2
(12 266 338)	Indice FTSE 100	septembre 2024	(85)	GBP	8 153,70	(12 618 058)	(352)
(11 877 615)	Indice H-shares de Hong Kong	septembre 2024	(222)	HKD	6 191,58	(12 114 385)	(237)
(12 378 170)	Obligation à long terme de la Confédération suisse	septembre 2024	(54)	CHF	144,59	(12 863 815)	(486)
(12 707 226)	Indice MSCI de Singapour	septembre 2024	(385)	SGD	319,60	(12 780 781)	(74)
(13 255 833)	Indice SET50	septembre 2024	(2 044)	THB	814,36	(13 893 031)	(637)
(12 379 983)	Indice FTSE/JSE Top 40 d'Afrique du Sud	septembre 2024	(229)	ZAR	71 520,14	(13 180 883)	(800)
(15 562 700)	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	décembre 2024	(125)	CAD	124,50	(15 382 500)	180
(18 772 690)	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à long terme	décembre 2024	(103)	USD	135,24	(18 313 974)	459
(4 319 681)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2024	(28)	USD	114,48	(4 285 190)	35
(296 125)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	décembre 2024	(2)	USD	109,87	(294 862)	1
90 751 824	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					90 778 645	27

Au 31 août 2024, un montant de 15 134 400 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 11)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/06	BRL	8 755 000	USD	1 521 233	0,174	0,177	43
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	BRL	166 100 000	USD	31 714 815	0,191	0,177	(3 031)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	BRL	108 565 000	USD	20 729 193	0,191	0,177	(1 982)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	BRL	4 655 000	USD	827 188	0,178	0,177	(2)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	BRL	2 970 000	USD	529 362	0,178	0,177	(3)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/06	BRL	16 770 000	USD	3 046 598	0,182	0,177	(97)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/06	BRL	2 800 000	USD	511 411	0,183	0,177	(20)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/06	BRL	2 515 000	USD	454 123	0,181	0,177	(11)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/06	BRL	1 770 000	USD	321 960	0,182	0,177	(11)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/12/06	BRL	103 995 000	USD	18 289 016	0,176	0,176	(40)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/12/06	BRL	101 620 000	USD	17 871 338	0,176	0,176	(39)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/12/06	BRL	3 210 000	USD	561 063	0,175	0,176	3
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/06	USD	813 341	BRL	4 675 000	5,748	5,637	(21)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/06	USD	682 828	BRL	3 690 000	5,404	5,637	38
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	USD	18 479 787	BRL	103 995 000	5,628	5,637	43
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	USD	18 057 752	BRL	101 620 000	5,628	5,637	42
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	USD	10 947 310	BRL	59 110 000	5,399	5,637	622
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	USD	2 614 897	BRL	14 850 000	5,679	5,637	(26)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	USD	1 811 279	BRL	9 780 000	5,400	5,637	103
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	USD	716 972	BRL	3 755 000	5,237	5,637	69
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/06	USD	679 738	BRL	3 600 000	5,296	5,637	55
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/06	USD	893 336	BRL	4 980 000	5,575	5,637	13
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/06	USD	547 415	BRL	3 015 000	5,508	5,637	17
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/06	USD	325 387	BRL	1 830 000	5,624	5,637	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/12/06	USD	818 649	BRL	4 655 000	5,686	5,696	2
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/11/29	CHF	275 000	CAD	443 147	1,611	1,598	(4)
1	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/11/29	CAD	31 632 246	CHF	19 685 000	0,622	0,626	185
1	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/11/29	CAD	12 003 702	CHF	7 470 000	0,622	0,626	70
2	Banque de Montréal	A-1	2024/09/11	CNY	7 445 000	CAD	1 423 281	0,191	0,190	(7)
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/09/11	CNY	149 045 000	CAD	28 336 429	0,190	0,190	22
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/11	CNY	26 300 000	CAD	4 949 973	0,188	0,190	54
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/11	CNY	14 065 000	CAD	2 711 226	0,193	0,190	(35)
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/11	CNY	14 005 000	CAD	2 665 307	0,190	0,190	(1)
2	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/11	CNY	11 665 000	CAD	2 213 909	0,190	0,190	6
2	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/11	CNY	7 445 000	CAD	1 419 398	0,191	0,190	(3)
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/09/11	CAD	1 630 420	CNY	8 680 000	5,324	5,256	(21)
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/11	CAD	1 193 129	CNY	6 220 000	5,213	5,256	10
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	75 715 217	CNY	399 740 000	5,280	5,256	(343)
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	14 312 854	CNY	75 565 000	5,280	5,256	(65)
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	1 267 614	CNY	6 615 000	5,218	5,256	9
2	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	3 807 884	CNY	20 130 000	5,286	5,256	(22)
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/11	CAD	1 403 306	CNY	7 330 000	5,223	5,256	9
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/10/29	COP	2 562 960 000	USD	617 853	0,000241	0,000237	(13)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/29	COP	76 262 120 000	USD	18 747 802	0,000246	0,000237	(871)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/29	COP	36 834 660 000	USD	9 055 202	0,000246	0,000237	(421)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/29	USD	829 105	COP	3 471 960 000	4 187,600	4 213,325	7
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/17	EUR	1 530 000	CAD	2 304 042	1,506	1,491	(23)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/17	EUR	970 000	CAD	1 460 733	1,506	1,491	(15)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/17	EUR	275 000	CAD	414 245	1,506	1,491	(4)
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/17	EUR	670 000	CAD	1 011 857	1,510	1,491	(13)
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/17	EUR	95 000	CAD	142 194	1,497	1,491	(1)
3	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/17	EUR	270 000	CAD	410 165	1,519	1,491	(8)
3	Banque de Montréal	A-1	2024/10/17	CAD	4 067 033	EUR	2 710 000	0,666	0,671	27
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/17	CAD	1 763 922	EUR	1 175 000	0,666	0,671	12
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/17	CAD	855 690	EUR	570 000	0,666	0,671	6
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/17	CAD	644 463	EUR	430 000	0,667	0,671	3

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/17	CAD	22 797 110	EUR	15 320 000	0,672	0,671	(40)
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/17	CAD	18 132 035	EUR	12 185 000	0,672	0,671	(32)
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/17	CAD	8 724 122	EUR	5 820 000	0,667	0,671	48
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/17	CAD	677 068	EUR	455 000	0,672	0,671	(1)
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/17	CAD	349 695	EUR	235 000	0,672	0,671	(1)
4	Banque de Montréal	A-1	2024/09/11	HKD	1 460 000	CAD	257 338	0,176	0,173	(5)
4	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/09/11	HKD	11 515 000	CAD	2 030 543	0,176	0,173	(40)
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/11	HKD	13 310 000	CAD	2 296 411	0,173	0,173	4
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/11	HKD	13 250 000	CAD	2 332 213	0,176	0,173	(42)
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/11	CAD	346 718	HKD	1 990 000	5,740	5,786	3
4	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	512 389	HKD	2 910 000	5,679	5,786	9
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	16 201 676	HKD	92 305 000	5,697	5,786	248
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/11	CAD	4 997 148	HKD	28 470 000	5,697	5,786	76
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/27	IDR	15 250 155 000	USD	953 159	0,000063	0,000065	42
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/27	IDR	13 300 155 000	USD	826 126	0,000062	0,000065	43
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/27	IDR	423 895 715 000	USD	25 696 879	0,000061	0,000065	2 233
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/27	IDR	145 025 545 000	USD	8 791 558	0,000061	0,000065	764
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/27	USD	1 074 846	IDR	17 573 905 000	16 350,160	15 495,996	(80)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/27	USD	492 675	IDR	7 643 405 000	15 514,100	15 495,996	(1)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/27	USD	4 557 198	IDR	71 616 365 000	15 715,000	15 495,996	(87)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/27	USD	1 420 619	IDR	22 988 185 000	16 181,810	15 495,996	(85)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/27	USD	719 983	IDR	11 876 845 000	16 496,000	15 495,996	(63)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/12	INR	3 979 755 000	USD	47 560 350	0,012	0,012	(160)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/12	INR	867 615 000	USD	10 368 496	0,012	0,012	(35)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/12	INR	110 270 000	USD	1 312 066	0,012	0,012	3
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/12	INR	78 305 000	USD	934 572	0,012	0,012	(2)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/12	INR	77 920 000	USD	931 801	0,012	0,012	(4)
	Banque de Montréal	A-1	2024/09/12	USD	1 537 872	INR	128 810 000	83,759	83,888	3
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/12	USD	17 818 562	INR	1 492 750 000	83,775	83,888	32
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/12	USD	1 657 714	INR	138 875 000	83,775	83,888	3
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/12	USD	1 062 102	INR	89 115 000	83,904	83,888	–
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/12	USD	1 439 702	INR	121 010 000	84,052	83,888	(4)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/11/29	JPY	873 405 000	CAD	8 236 453	0,009	0,009	(107)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/11/29	JPY	708 755 000	CAD	6 673 870	0,009	0,009	(77)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/11/29	CAD	217 698	JPY	23 085 000	106,041	107,439	3
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/10/16	MXN	14 950 000	CAD	1 036 125	0,069	0,068	(21)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/10/16	MXN	199 235 000	CAD	14 993 603	0,075	0,068	(1 467)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/10/16	MXN	4 345 000	CAD	326 987	0,075	0,068	(32)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/10/16	MXN	1 630 000	CAD	122 667	0,075	0,068	(12)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/16	MXN	7 710 000	CAD	539 713	0,070	0,068	(16)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/16	MXN	6 240 000	CAD	425 031	0,068	0,068	(1)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/16	MXN	81 715 000	CAD	5 968 249	0,073	0,068	(420)
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/10/16	CAD	500 814	MXN	6 675 000	13,328	14,729	48
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/16	CAD	455 361	MXN	6 505 000	14,285	14,729	14
5	Banque de Montréal	A-1	2024/10/15	MYR	2 700 000	USD	577 478	0,214	0,232	66
5	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/15	MYR	39 675 000	USD	8 440 951	0,213	0,232	1 035
5	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/15	USD	9 490 482	MYR	42 375 000	4,465	4,308	(466)
5	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/15	USD	515 241	MYR	2 280 000	4,425	4,308	(19)
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/10/29	NOK	173 120 000	CAD	21 657 461	0,125	0,127	327
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/29	NOK	95 570 000	CAD	12 074 353	0,126	0,127	62
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/29	NOK	8 290 000	CAD	1 056 651	0,127	0,127	(4)
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/10/29	CAD	6 450 860	NOK	50 280 000	7,794	7,875	66
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/29	CAD	523 149	NOK	4 145 000	7,923	7,875	(3)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/29	CAD	227 941	NOK	1 785 000	7,831	7,875	1
	Banque de Montréal	A-1	2024/10/24	NZD	625 000	CAD	508 588	0,814	0,841	17
	Banque de Montréal	A-1	2024/10/24	CAD	300 742	NZD	365 000	1,214	1,189	(6)
6	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/17	CAD	891 814	PLN	2 565 000	2,876	2,881	1
6	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/17	CAD	462 422	PLN	1 330 000	2,876	2,881	1
	Banque de Montréal	A-1	2024/10/29	SEK	2 625 000	CAD	343 403	0,131	0,131	2
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/29	SEK	3 220 000	CAD	421 940	0,131	0,131	1
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/29	SEK	2 615 000	CAD	343 577	0,131	0,131	–
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/29	SEK	6 705 000	CAD	861 626	0,129	0,131	20
	Banque de Montréal	A-1	2024/10/29	CAD	554 572	SEK	4 195 000	7,564	7,609	3
7	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/24	SGD	650 000	CAD	676 372	1,041	1,033	(5)
7	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/24	CAD	597 384	SGD	575 000	0,963	0,968	3
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/24	CAD	4 348 007	SGD	4 190 000	0,964	0,968	18
7	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/24	CAD	12 237 636	SGD	12 030 000	0,983	0,968	(193)
7	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/24	CAD	7 451 428	SGD	7 325 000	0,983	0,968	(118)
8	Banque de Montréal	A-1	2024/09/04	THB	11 000 000	CAD	431 881	0,039	0,040	6
8	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/09/04	THB	508 985 000	CAD	19 171 496	0,038	0,040	1 095
8	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/09/04	THB	123 105 000	CAD	4 612 868	0,037	0,040	289
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/04	THB	48 725 000	CAD	1 894 293	0,039	0,040	46
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/04	THB	23 800 000	CAD	893 897	0,038	0,040	54
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/04	THB	20 850 000	CAD	776 536	0,037	0,040	54
8	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/04	THB	15 220 000	CAD	591 711	0,039	0,040	14
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/04	THB	395 675 000	CAD	15 676 506	0,040	0,040	79
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/04	THB	319 190 000	CAD	12 646 197	0,040	0,040	63
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/04	THB	13 770 000	CAD	549 906	0,040	0,040	(2)
8	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/04	THB	57 185 000	CAD	2 151 983	0,038	0,040	125

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/12/04	THB	11 000 000	CAD	437 364	0,040	0,040	3
8	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/09/04	CAD	36 077 302	THB	967 485 000	26,817	25,114	(2 446)
8	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/09/04	CAD	15 355 931	THB	411 800 000	26,817	25,114	(1 041)
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/04	CAD	435 816	THB	11 000 000	25,240	25,114	(2)
8	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/04	CAD	4 915 765	THB	129 855 000	26,416	25,114	(255)
8	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/09/04	CAD	683 421	THB	17 365 000	25,409	25,114	(8)
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/12/04	CAD	15 732 198	THB	395 675 000	25,151	25,006	(91)
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/12/04	CAD	12 691 123	THB	319 190 000	25,151	25,006	(73)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/20	TRY	416 750 000	CAD	15 930 810	0,038	0,039	225
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/20	TRY	45 500 000	CAD	1 789 893	0,039	0,039	(26)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/20	TRY	37 035 000	CAD	1 434 637	0,039	0,039	1
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/20	CAD	6 530 837	TRY	171 085 000	26,196	25,796	(101)
	Banque de Montréal	A-1	2024/10/24	USD	545 000	CAD	750 991	1,378	1,346	(18)
	Banque de Montréal	A-1	2024/10/24	USD	290 000	CAD	397 226	1,370	1,346	(7)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/24	USD	2 920 000	CAD	4 004 999	1,372	1,346	(76)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/24	USD	720 000	CAD	971 328	1,349	1,346	(3)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/24	USD	78 600 000	CAD	107 894 613	1,373	1,346	(2 136)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/24	USD	45 365 000	CAD	62 272 762	1,373	1,346	(1 233)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/24	USD	2 765 000	CAD	3 719 312	1,345	1,346	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/24	USD	1 720 000	CAD	2 358 667	1,371	1,346	(44)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/24	USD	795 000	CAD	1 071 706	1,348	1,346	(2)
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/10/01	CAD	29 099 158	USD	21 620 000	0,743	0,743	(12)
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/10/01	CAD	9 542 693	USD	7 090 000	0,743	0,743	(4)
	Banque de Montréal	A-1	2024/10/24	CAD	5 718 559	USD	4 150 000	0,726	0,743	135
	Banque de Montréal	A-1	2024/10/24	CAD	766 689	USD	555 000	0,724	0,743	20
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/10/24	CAD	5 383 101	USD	3 920 000	0,728	0,743	109
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/24	CAD	12 195 201	USD	8 830 000	0,724	0,743	314
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/10/24	CAD	458 939	USD	335 000	0,730	0,743	8
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/24	CAD	6 135 961	USD	4 455 000	0,726	0,743	142
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/24	CAD	592 134	USD	435 000	0,735	0,743	7
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/10/24	CAD	476 830	USD	345 000	0,724	0,743	13
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2024/10/24	CAD	638 822	USD	465 000	0,728	0,743	13
9	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/11/29	USD	814 736	KRW	1 083 265 000	1 329,590	1 330,543	1
9	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/11/29	USD	604 325	KRW	803 505 000	1 329,590	1 330,543	1
10	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2024/11/06	USD	5 035 123	PEN	18 995 000	3,772	3,748	(44)
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2024/09/03	ZAR	8 180 000	CAD	617 287	0,075	0,076	1
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/03	ZAR	183 800 000	CAD	13 565 777	0,074	0,076	327
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/03	ZAR	60 540 000	CAD	4 479 415	0,074	0,076	97
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/03	ZAR	59 555 000	CAD	4 461 586	0,075	0,076	40
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/03	ZAR	59 200 000	CAD	4 457 415	0,075	0,076	17
	Banque Royale du Canada	A-1+	2024/09/03	ZAR	5 080 000	CAD	374 509	0,074	0,076	10
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/03	ZAR	38 110 000	CAD	2 798 662	0,073	0,076	82
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/12/03	ZAR	179 295 000	CAD	13 443 529	0,075	0,075	(27)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/12/03	ZAR	145 270 000	CAD	10 892 336	0,075	0,075	(22)
	Banque de Montréal	A-1	2024/09/03	CAD	520 020	ZAR	7 100 000	13,653	13,230	(17)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2024/09/03	CAD	2 800 248	ZAR	37 940 000	13,549	13,230	(68)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/03	CAD	780 553	ZAR	10 505 000	13,458	13,230	(13)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2024/09/03	CAD	12 700	ZAR	170 000	13,386	13,230	-
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/03	CAD	13 577 195	ZAR	179 295 000	13,206	13,230	25
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/03	CAD	11 000 636	ZAR	145 270 000	13,206	13,230	20
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2024/09/03	CAD	2 532 470	ZAR	34 185 000	13,499	13,230	(52)
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										(8 518)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Actifs et passifs dérivés – swaps (notes 2j et 12)

	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Nombre de contrats	Montant nominal	Date d'échéance	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
Swaps sur défaillance – de gré à gré						
Paye tous les trimestres (dès le 2023/06/20) un taux fixe de 1,00 % du notionnel. Ne reçoit un paiement qu'en cas de défaut de CDX NA IG 40.	Goldman Sachs International	A-1	1	1 000 000	2028/06/20	(30)
(30)						
Swaps de taux d'intérêt – de gré à gré						
Paye tous les ans (dès le 2024/08/14) un taux fixe de 3,20 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2023/11/14) un taux variable basé sur le Stockholm Interbank Offered Rates 3 Month.	Goldman Sachs International	A-1	1	97 030 000	2033/08/14	(973)
Paye tous les ans (dès le 2025/06/12) un taux fixe de 2,80 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2024/09/12) un taux variable basé sur le Stockholm Interbank Offered Rates 3 Month.	Goldman Sachs International	A-1	1	63 500 000	2034/06/12	(382)
Paye tous les ans (dès le 2025/08/27) un taux fixe de 3,44 % et reçoit tous les semestres (dès le 2025/02/27) un taux variable basé sur le Czech Interbank Offered Rates 6 Month.	Goldman Sachs International	A-1	1	178 700 000	2034/08/27	99
Paye tous les 28 jours (dès le 2024/06/27) un taux variable basé sur le Mexico Interbank TIIE 28 Day et reçoit tous les 28 jours (dès le 2024/06/27) un taux fixe de 9,37 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	199 000 000	2034/05/18	256
Paye tous les trimestres (dès le 2023/11/10) un taux variable basé sur le SAFE South Africa Johannesburg Interbank Agreed Rate 3 Month et reçoit tous les trimestres (dès le 2023/11/10) un taux fixe de 9,30 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	154 870 000	2033/08/10	590

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

		Note de crédit de la contrepartie*	Nombre de contrats	Montant nominal	Date d'échéance	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
Paye tous les trimestres (dès le 2023/11/17) un taux variable à la date de fixation du taux d'intérêt moins 2 jours basé sur le Thai Overnight Repurchase Rate et reçoit tous les trimestres (dès le 2023/11/17) un taux fixe de 2,77 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	282 500 000	2033/08/15	405
Paye tous les trimestres (dès le 2024/06/25) un taux fixe de 2,10 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2024/06/25) un taux variable à la date de fixation du taux d'intérêt moins 2 jours basé sur le CFETS China Fixing Repo Rates 7 Day.	Goldman Sachs International	A-1	1	53 700 000	2029/03/25	(144)
Paye tous les trimestres (dès le 2024/09/06) un taux fixe de 2,87 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2024/09/06) un taux variable basé sur le Thai Overnight Repurchase Rate.	Goldman Sachs International	A-1	1	324 000 000	2034/06/04	(591)
Paye tous les trimestres (dès le 2024/09/12) un taux variable basé sur le NZD Bank Bill et reçoit tous les semestres (dès le 2024/12/12) un taux fixe de 4,58 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	8 950 000	2034/06/12	340
Paye tous les semestres (dès le 2024/11/06) un taux variable basé sur l'indice Camara Promedio Interbank Overnight du Chili et reçoit tous les semestres (dès le 2024/11/06) un taux fixe de 5,32 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	9 000 000 000	2034/05/06	374
Paye tous les semestres (dès le 2024/11/07) un taux variable basé sur le Warsaw Interbank Bid/Offered Rates et reçoit tous les ans (dès le 2025/05/07) un taux fixe de 5,29 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	40 300 000	2034/05/07	678
Paye tous les semestres (dès le 2024/12/06) un taux fixe de 4,62 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2024/09/06) un taux variable basé sur le NZD Bank Bill.	Goldman Sachs International	A-1	1	17 200 000	2034/06/06	(702)
Paye tous les semestres (dès le 2024/12/12) un taux variable basé sur le Norwegian Interbank Offered Rate et reçoit tous les ans (dès le 2025/06/12) un taux fixe de 3,81 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	40 500 000	2034/06/12	134
Paye tous les semestres (dès le 2025/01/24) un taux variable basé sur le Norwegian Interbank Offered Rate et reçoit tous les ans (dès le 2025/07/24) un taux fixe de 3,68 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	41 700 000	2034/07/24	84
Paye tous les semestres (dès le 2025/02/06) un taux variable basé sur l'indice National Bank of Hungary Budapest Interbank Offered Rates 6 Month et reçoit tous les ans (dès le 2025/08/06) un taux fixe de 5,65 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	2 100 000 000	2034/08/06	(196)
Paye tous les semestres (dès le 2025/02/27) un taux variable basé sur l'indice National Bank of Hungary Budapest Interbank Offered Rates 6 Month et reçoit tous les ans (dès le 2025/08/27) un taux fixe de 5,83 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	3 204 000 000	2034/08/27	(127)
						(155)
Swaps sur le rendement total – de gré à gré						
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs EUR 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux fixe de -0,05 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	640 014	2024/09/23	(42)
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs EUR 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux fixe de -0,05 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	2 579 974	2024/09/23	13
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs EUR 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux fixe de 0,55 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	3 799 971	2024/09/23	(32)
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs USD 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux fixe de -0,05 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	2 749 954	2024/09/23	386
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs USD 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux fixe de -0,05 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	749 950	2024/09/23	66
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs USD 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2024/09/23) un taux fixe de 0,60 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	3 999 965	2024/09/23	264
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/10/25) un taux variable basé sur le rendement du Goldman Sachs Adaptive Congestion Strategy et paye à l'échéance (dès le 2024/10/25) un taux fixe de 0,00 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	1 199 977	2024/10/25	11
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/10/25) un taux variable basé sur le rendement du Goldman Sachs Adaptive Congestion Strategy et paye à l'échéance (dès le 2024/10/25) un taux fixe de 0,00 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	560 022	2024/10/25	(14)
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/10/25) un taux variable basé sur le rendement du Goldman Sachs Adaptive Congestion Strategy et paye à l'échéance (dès le 2024/10/25) un taux fixe de 0,00 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	1 599 960	2024/10/25	49
Reçoit à l'échéance (dès le 2024/12/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Custom X-Asset Vol Carry Series 1 V1 Excess Return Strategy et paye à l'échéance (dès le 2024/12/23) un taux fixe de 0,45 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	8 500 000	2024/12/23	(263)
Reçoit à l'échéance (dès le 2025/05/13) un taux variable basé sur le rendement du taux de financement à un jour garanti SOFR des États-Unis, majoré de 30 pdb et paye à l'échéance (dès le 2025/05/13) un taux variable basé sur le rendement de l'indice de rendement global net en \$ US MSCI Brésil.	Bank of America	A-2	1	8 850 059	2025/05/13	(1 618)
						(1 180)
Actifs et passifs dérivés – swaps						(1 365)

Au 31 août 2024, un montant de 13 234 113 \$ était déposé à titre de marge des swaps.

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des swaps détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 août 2024 et 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS	Montants nets présentés aux états de la situation financière	Conventions-cadres de compensation	
Au 31 août 2024					
Actifs dérivés de gré à gré	13 856 \$	– \$	13 856 \$	(10 313) \$	– \$
Passifs dérivés de gré à gré	(23 739)	–	(23 739)	10 313	–
Total	(9 883) \$	– \$	(9 883) \$	– \$	– \$
Au 31 août 2023					
Actifs dérivés de gré à gré	18 647 \$	– \$	18 647 \$	(12 060) \$	– \$
Passifs dérivés de gré à gré	(17 006)	–	(17 006)	12 060	–
Total	1 641 \$	– \$	1 641 \$	– \$	– \$

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 août 2024 et 2023, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Effet de levier (note 5)

Un effet de levier se produit lorsque le montant de l'exposition notionnelle du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieur au montant investi. L'exposition est la somme de ce qui suit :

- l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt;
- la valeur marchande globale de tous les titres vendus à découvert; et
- la valeur notionnelle totale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés visés utilisés à des fins de couverture.

Le tableau suivant présente les niveaux d'exposition minimale et maximale du Fonds aux sources de levier et la date à laquelle ces niveaux ont été atteints pendant les périodes closes les 31 août 2024 et 2023.

	31 août 2024		31 août 2023	
	% de l'actif net	Date de réalisation	% de l'actif net	Date de réalisation
Ratio d'effet de levier maximal	294,8 %	13 septembre 2023	281,0 %	27 octobre 2022
Ratio d'effet de levier minimal	194,9 %	15 août 2024	141,7 %	15 septembre 2022

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2024, l'extrémité inférieure de la fourchette a été atteinte lorsque la stratégie du Fonds a exigé une diminution de l'effet de levier pour atteindre le profil risque-rendement cible du Fonds. L'extrémité supérieure de la fourchette, quant à elle, a été atteinte alors que le Fonds a accru son utilisation de l'effet de levier pour atteindre son profil risque-rendement cible. Le recours aux dérivés par le Fonds a été l'unique source de levier au cours de l'exercice clos le 31 août 2024.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2023, l'extrémité inférieure de la fourchette a été atteinte lorsque la stratégie du Fonds a exigé une diminution de l'effet de levier pour atteindre le profil risque-rendement cible du Fonds. L'extrémité supérieure de la fourchette, quant à elle, a été atteinte alors que le Fonds a accru son utilisation de l'effet de levier pour atteindre son profil risque-rendement cible. Le recours aux dérivés par le Fonds a été l'unique source de levier au cours de l'exercice clos le 31 août 2023.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : La Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC (le *Fonds*) cherche à obtenir un rendement absolu positif dépassant le rendement des Bons du Trésor à 91 jours du gouvernement du Canada sur une période continue de trois ans, peu importe la conjoncture économique, en gérant activement un portefeuille diversifié comprenant une exposition directe et indirecte à des placements surtout dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des produits de base, des devises et des instruments dérivés.

Stratégies de placement : Le Fonds vise à atteindre, sur une période continue de trois ans, un rendement annualisé supérieur de 5 % au rendement des Bons du Trésor à 91 jours du gouvernement du Canada (sans déduction des frais et des charges) et tente d'atteindre une volatilité annualisée, dans des conditions normales de marché, dont le niveau correspond généralement à la moitié de la volatilité des titres mondiaux représentés par l'indice mondial MSCI tous pays (\$ CA), laquelle est mesurée au cours de la même période continue de trois ans.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Risque de concentration aux 31 août 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 août 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 août 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions internationales	
États-Unis	0,2
Obligations internationales	
Brésil	1,5
Colombie	1,0
Afrique du Sud	2,8
Placements à court terme	77,0
Marge	15,0
Actifs (passifs) dérivés	0,2
Autres actifs, moins les passifs	2,3
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 août 2024 et 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	31 août 2024	31 août 2023
AAA	69,4	44,3
AA	1,8	8,4
A	15,6	19,4
BBB	2,7	5,9
Inférieur à BBB	0,2	4,3
Total	89,7	82,3

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 août 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 août 2024

Devise (note 2p)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
INR	50 484	9,2
BRL	49 291	9,0
IDR	41 514	7,6
COP	35 822	6,5
NOK	28 253	5,2
ZAR	25 523	4,7
MXN	20 803	3,8
JPY	14 357	2,6
TRY	12 723	2,3
HKD	(15 126)	(2,8)
SGD	(24 458)	(4,5)
THB	(27 837)	(5,1)
USD	(31 396)	(5,7)
CHF	(42 947)	(7,8)
EUR	(46 421)	(8,5)
CNY	(56 142)	(10,2)

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2023

Devise (note 2p)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
INR	79 311	12,8
IDR	70 217	11,3
COP	44 928	7,2
BRL	40 477	6,5
HUF	31 818	5,1
JPY	28 378	4,6
MYR	18 608	3,0
ILS	10 966	1,8
AUD	10 649	1,7
CLP	10 434	1,7
ZAR	10 417	1,7
MXN	9 400	1,5
USD	(6 769)	(1,1)
CZK	(9 529)	(1,5)
SGD	(9 701)	(1,6)
HKD	(10 389)	(1,7)
THB	(10 509)	(1,7)
CHF	(25 005)	(4,0)
TWD	(42 253)	(6,8)
CNY	(58 341)	(9,4)
EUR	(61 014)	(9,8)

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	347	1 342

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 août 2024 (en milliers de dollars)	31 août 2023 (en milliers de dollars)
1 an à 3 ans	2 131	63
3 ans à 5 ans	(144)	15 550
Plus de 5 ans	6 986	16 451
Total	8 973	32 064

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2024	31 août 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	131	564

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de série A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 août 2024	31 août 2023
Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	27 492	2 943

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe – position acheteur	–	9 128	–	9 128
Placements à court terme	–	482 271	–	482 271
Actions – position acheteur	–	16 642	–	16 642
Actifs dérivés	3 994	13 856	–	17 850
Total des actifs financiers	3 994	521 897	–	525 891
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(4 951)	(23 748)	–	(28 699)
Total des passifs financiers	(4 951)	(23 748)	–	(28 699)
Total des actifs et des passifs financiers	(957)	498 149	–	497 192

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe – position acheteur	–	32 733	–	32 733
Placements à court terme	–	478 030	–	478 030
Actions – position acheteur	1 457	–	–	1 457
Actifs dérivés	4 005	18 647	–	22 652
Total des actifs financiers	5 462	529 410	–	534 872
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(4 684)	(17 018)	–	(21 702)
Total des passifs financiers	(4 684)	(17 018)	–	(21 702)
Total des actifs et des passifs financiers	778	512 392	–	513 170

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Pour la période close le 31 août 2023, le Fonds ne détenait pas de placements importants de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période :

Au 31 août 2024

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	–	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	–
Ventes	(82 093)	–	(82 093)	–	(82 093)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	–	–	–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente	82 093	–	82 093	–	82 093
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	(82 093)	–	(82 093)	–	(82 093)

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Fonds peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Fonds communs de placement non traditionnels CIBC — Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds communs de placement non traditionnels CIBC (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) consistent en la Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC et la Stratégie de créances non traditionnelle CIBC.

La Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC est une fiducie de fonds communs de placement et la Stratégie de créances non traditionnelle CIBC est une fiducie d'investissement à participation unitaire, constituées en vertu des lois de l'Ontario et régies aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent de transfert des Fonds.

Les Fonds ont émis quatre séries de parts et chaque série peut émettre un nombre illimité de parts. Les Fonds offrent actuellement des parts des séries A, F, S et O.

Chaque série de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative distincte par part est calculée pour chaque série de parts.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum.

Les parts de série F sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de série F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de cette série de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs, des services de répartition d'actifs ou des comptes gérés discrétionnaires offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Le gestionnaire se réserve le droit de fixer un montant minimal pour les placements initiaux ou additionnels dans les parts de série S en tout temps dans le cadre des critères d'approbation. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de série S.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs, comme il est déterminé par le gestionnaire, à son gré, notamment :

- des investisseurs institutionnels ou les fonds distincts qui utilisent une structure de fonds de fonds ou d'autres épargnants admissibles qui ont conclu une convention relative à un compte de parts de série O avec le gestionnaire;
- des investisseurs dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire a conclu des conventions relatives à un compte de parts de série O avec le gestionnaire;
- des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe qui utilise une structure de fonds de fonds.

Le gestionnaire se réserve le droit de fixer un montant minimal pour les placements initiaux ou additionnels dans les parts de série O en tout temps dans le cadre des critères d'approbation. Aucuns frais de gestion ne sont exigibles à l'égard des parts de série O; plutôt, des frais de gestion négociés sont imposés par le gestionnaire directement aux porteurs de parts de série O, ou selon leurs directives. Aucuns frais d'acquisition ne sont payables sur l'acquisition de parts de série O.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par les Fonds au 31 août 2024. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 août 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les exercices clos les 31 août 2024 et 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 6 novembre 2024.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les *IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (l'*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par chaque Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds.

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les actifs financiers doivent être classés au moment de la comptabilisation initiale dans l'une des catégories ci-dessous en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, des directives internes et la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* des Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs du Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Les Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par le Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes de l'état de la situation financière et à la note 2m.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins d'un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposées aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher le Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par le Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.

Notes des états financiers

- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés aux Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par les Fonds.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante. Les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est le prix de base rajusté ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux courants en vigueur chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et sur les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net réalisé (perte nette réalisée) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit (perte) sur dérivés.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option position acheteur arrive à échéance, les Fonds subissent une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, les Fonds réalisent un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, les Fonds comptabilisent une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, les Fonds comptabilisent un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à l'inventaire du portefeuille des Fonds, dans le tableau Actifs et passifs dérivés – swaps.

k) Vente à découvert et frais d'emprunt

Les Fonds peuvent effectuer des opérations de vente à découvert. Dans le cadre d'une stratégie de vente à découvert, le conseiller en valeurs détermine les titres dont la valeur devrait baisser. Les Fonds empruntent alors des titres auprès d'un dépositaire ou d'un courtier (l'*agent prêteur*) et les vendent sur le marché ouvert. Les Fonds doivent racheter les titres à une date ultérieure afin de les retourner à l'agent prêteur. Entre-temps, le produit provenant de l'opération de vente à découvert est déposé auprès de l'agent prêteur, et les Fonds versent à celui-ci des intérêts sur les titres empruntés. Si les Fonds rachètent les titres plus tard à un prix inférieur à celui auquel ils ont vendu les titres empruntés sur le marché ouvert, un profit sera réalisé. Il y aura toutefois une perte si le prix des titres empruntés augmente. Les profits réalisés ou les pertes réalisées sur la vente à découvert de titres sont inscrits dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Le cas échéant, les dividendes et les intérêts payés sur la vente à découvert de titres sont inscrits dans les états du résultat global à titre de charge de dividendes sur les placements vendus à découvert et charge d'intérêt sur les placements vendus à découvert, respectivement.

l) Mises en pension de titres et prises en pension de titres

Les Fonds peuvent conclure des mises en pension de titres et des prises en pension de titres.

Dans le cadre des conventions de mise en pension, les titres sont vendus à une contrepartie par le Fonds qui accepte de racheter les titres de la contrepartie à un prix plus élevé à une date future déterminée. L'écart de prix est présenté à titre de charge d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de vendre le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties acceptables pour le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur de marché du titre vendu. Toutes les conventions de mise en pension en cours à la fin de la période se trouvent à l'inventaire du portefeuille.

Dans le cadre des conventions de prise en pension, les titres sont achetés par le Fonds d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les conventions de prise en pension en cours à la fin de la période se trouvent à l'inventaire du portefeuille.

m) Prêts de titres

Les Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés du Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Fonds dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres des Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres du Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global du Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts du Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par le Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

n) Fonds à séries multiples

Les Fonds ont émis quatre séries de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les frais d'administration fixes et les frais de gestion) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque série de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation (sauf les frais des fonds) des séries A, F et S sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes relativement à ces séries. Les Fonds ne paient pas de frais d'administration fixes relativement aux parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation qui ne sont pas des frais des fonds imputés aux parts de série O des Fonds.

o) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût amorti, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

p) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AUD	Dollar australien	ILS	Shekel israélien
BRL	Réal brésilien	INR	Roupie indienne
CAD	Dollar canadien	JPY	Yen japonais
CHF	Franc suisse	KRW	Won sud-coréen
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain
CNY	Renminbi chinois	MYR	Ringgit malais
COP	Peso colombien	NOK	Couronne norvégienne
CZK	Couronne tchèque	NZD	Dollar néo-zélandais
DKK	Couronne danoise	PHP	Peso philippin
EUR	Euro	PLN	Zloty polonais
GBP	Livre sterling	RUB	Rouble russe
HKD	Dollar de Hong Kong	SEK	Couronne suédoise
HUF	Forint hongrois	SGD	Dollar de Singapour
IDR	Rupiah indonésienne	THB	Baht thaïlandais

Notes des états financiers

Abréviations des devises

TRY	Nouvelle livre turque
TWD	Dollar de Taïwan
USD	Dollar américain
ZAR	Rand sud-africain

Autres abréviations

CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

q) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque série est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) du Fonds correspond à une journée ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs du Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débetures et autres titres de créance

Les obligations, débetures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel les Fonds investissent est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par les Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien des Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements du Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Effet de levier

Dans le cadre de la stratégie de placement des Fonds, les Fonds peuvent avoir recours à l'effet de levier pour atteindre leurs objectifs de placement. Un effet de levier se produit quand l'exposition notionnelle du Fonds aux actifs sous-jacents est plus grande que le montant investi, et il ne peut dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds. L'exposition notionnelle est la somme de ce qui suit :

- i) l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt;
- ii) la valeur marchande globale de tous les titres vendus à découvert; et
- iii) la valeur notionnelle totale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés utilisés à des fins de couverture.

De plus amples renseignements sur l'utilisation de l'effet de levier par le Fonds, y compris les moments où l'utilisation de l'effet de levier par le Fonds a atteint son plus bas et son plus haut niveau pendant la période de présentation de l'information financière sont présentés à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* du Fonds.

6. Parts rachetables émises et en circulation

Les Fonds ont émis quatre séries de parts et chaque série peut émettre un nombre illimité de parts. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque série de parts des Fonds. Le droit de faire racheter des parts des Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif des Fonds, à l'exclusion du passif des Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour les Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Fonds. Pour les Fonds, cela peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 août 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

7. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Fonds.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque série de parts du Fonds sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de série O, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire peut également imputer aux Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion. Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais de gestion.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) relativement aux parts de séries A, F et S, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces séries de parts (les *frais d'administration fixes*). Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque série de parts du Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés aux parts de séries A, F et S du Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais des fonds imputés aux parts de série O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services au Fonds.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Fonds sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Fonds.

Notes des états financiers

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par le Fonds relativement aux parts des séries A, F ou S du Fonds. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est au gré du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révisée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par le Fonds dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Lorsque le Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par le Fonds peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

8. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

La Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC est une fiducie de fonds communs de placement et la Stratégie de créances non traditionnelle CIBC est une fiducie d'investissement à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts du Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés du Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par le Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition de la Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC se termine le 15 décembre et l'année d'imposition de la Stratégie de créances non traditionnelle CIBC se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

9. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs des Fonds peut se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs des Fonds à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants.

10. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs des Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire, d'agent chargé de la tenue des registres, d'agent de transfert et de conseiller en valeurs du Fonds.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) relativement aux parts de séries A, F et S, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces séries de parts. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Fonds est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs, à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global des Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs qui traite les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par les Fonds, ou une partie des Fonds, pour lesquels GACI est le conseiller en valeurs, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global des Fonds.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) fournit certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Les frais de garde, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille sont payés directement à STM CIBC par le gestionnaire, et le gestionnaire reçoit un paiement des Fonds sous forme de frais d'administration fixes. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

11. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

12. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Stratégie de créances non traditionnelle CIBC

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 août 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (les *IFRS*).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
21 novembre 2024



Gestion d'actifs CIBC inc.
1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863
www.investissementsrenaissance.ca
info@gestionactifscibc.com